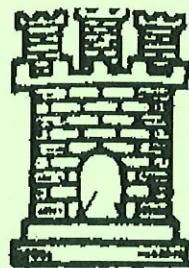




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la SPRL CUISINE & NOUS (Monsieur SMOLDERS), dont les bureaux se trouvent à 4130 Esneux, rue de Mery 20

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Avenue J.Wauters, 2 et cadastré division 2, section D, n°163F.

La demande vise les travaux suivants : **extension d'une cuisine d'un restaurant** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes:

- l'emprise au sol du volume secondaire devrait être inférieure, d'au moins 15%, à celle du volume principal;
- à l'intérieur des zones de cours et jardin, aucune construction nouvelle ne peut être édifiée ;
- les toitures plates de plus de 15m² devraient être aménagées en toiture-terrasse ou toiture végétale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 novembre 2023 au 20 novembre 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be